On a retrouvé le major qui tua sa jeune femme

IL SE TROUVE PARMI LES FOUS DANS UN ASILE DU LUXEMBOURG

Luxembourg, 6. — Le major Bailey, qui assassina sa jeune femme à Hove, le 7 décembre dernier, et dont la police avait vainement essayé, jusqu'ici, de découvrir la retraite, vient d'être arrêté à l'étranger.

De bonne heure, en effet, mercredi matin le chef de la police de Hove recevait du procureur général de Luxembourg le télégramme suivant :

« Le nommé Bailey, que vous recherchez pour assassinat de sa femme, se trouve ici, il a été découvert le 1er mars, dans un état de complète insanité et conduit dans une maison d'aliénés. Prière d'arriver d'urgence avec toutes pièces justificatives ».

Le texte du télégramme fut immédiatement communiqué en haut lieu et des instructions furent demandées d'urgence. Selon toutes probabilités, Scotland Yard enverra sans délai deux ou trois de ses meilleurs détectives qu'accompagnera, pour les besoins de l'identification, une personne qui a vécu dans la familiarité de l'assassin.

Les mobiles du crime avaient paru, dès les premiers jours, et restent encore, inexplicables. La femme était élégante et jeune ; le mari lui était attaché et s'en savait aimé. Le couple vivait à l'aise ; les deux familles étaient honorables et unies. Sans liaison irrégulière, l'époux aimait son foyer ; sans aventure d'aucune sorte, l'épouse ne pouvait pas inspirer la jalousie. Rien donc n'expliquait ce crime.

BAILEY SIMULERAIT LA FOLIE

Voici dans quelles circonstances, un individu dont le signalement est absolument conforme à celui du major anglais Bailey, a été arrêté par la gendarmerie luxembourgeoise :

Venant de Metz, ce voyageur, sans bagages et misérablement vêtu, descendait à la gare frontière de Bettembourg et montait dans un compartiment de troisième classe du train pour Dudelange, important centre minier. Devenu subitement furieux, il se précipita sur ses compagnons, se déchaussa, jeta ses chaussures par la portière et se livra à mille excentricités. A grand' peine, il fut maîtrisé.

Remis aux gendarmes de Dudelange, son identité absolue avec le signalement de Bailey fourni par la police anglaise ayant été reconnue, il fut conduit à la maison de Sainte-Ettelbrueck. Les médecins aliénistes croient avoir affaire à un simulateur. Bailey surveille visiblement son langage et évite de prononcer un seul mot d'anglais, s'exprimant uniquement en français ou en italien.

TROIS OUVRIERS ONT FAIT UNE CHUTE TERRIBLE A ESCAUDAIN

L'UN S'EST TUE
LES DEUX AUTRES GRIEVEMENT BLESSÉS

Un grave accident s'est produit hier matin vers 17 heures 30, dans un chantier de l'entreprise Chavonne-Bruno, de Paris, aux forges et aciéries de Denain-Anzin à Escaudain.

Par suite de la rupture d'une perche, un échafaudage dressé à 15 mètres du sol, s'est écroulé entraînant dans sa chute trois ouvriers monteurs.

L'un Paul Rey, 33 ans, sujet luxembourgeois, a été tué sur le coup ; le second, Jacques Clémens, originaire de la Moselle, à la colonne vertébrale luxée, son état est très grave ; le troisième, François Zgolla, 24 ans de nationalité polonaise a les membres fracturés.

DEUX GROSSES FAILLITES DE DIAMANTAIRES

Anvers, 6. — Deux nouvelles faillites sont signalées dans l'industrie diamantaire. Le passif de la première s'élève à 5 millions de francs. La plupart des petites maisons de la place sont atteintes mais on espère qu'un arrangement pourra intervenir. Le passif de la deuxième est de 11 millions de francs, mais on espère également qu'un arrangement pourra intervenir.

LA REINE DE ROUMANIE, A ROME

Rome, 6. — La Reine de Roumanie, venant de Naples, est arrivée.

Elle a été reçue à la gare par le Ministre de Roumanie à Rome et le personnel de la légation.

A PROPOS DES FRAUDES ÉLECTORALES A LA GUYANE

La Ligue des Droits de l'Homme nous communique :

« On sait combien sont vives les passions politiques dans celles de nos colonies où les indigènes jouissent des droits électoraux. Les plus passionnés et les moins scrupuleux se laissent aller parfois à commettre des fraudes assez graves pour assurer le succès de leur candidat.

Aussi le Gouverneur de la Martinique dut-il prendre un certain nombre de mesures pour éviter le retour des fraudes les plus courantes. La fédération républicaine de la Guyane émit le vœu que ces mesures fussent rendues applicables à la Guyane. En effet, les élections qui eurent lieu le 22 octobre 1922 et 23 septembre 1923 furent marquées par des incidents regrettables et donnèrent lieu à un recours en Conseil d'Etat.

La Ligue des Droits de l'Homme saisit le Ministère des Colonies de ces incidents en demandant que les mesures prises à la Martinique fussent étendues d'urgence à la Guyane.

Le Ministre vient de faire savoir à la Ligue qu'il avait adressé des instructions formelles aux diverses administrations locales pour que les prochaines élections législatives aient lieu avec toute la régularité désirable.

Des garanties pour l'avenir, c'est bien mais cela ne suffit pas. La meilleure garantie contre les fraudes futures serait que des sanctions sévères fussent prises contre les auteurs et les bénéficiaires des fraudes passées. »

Un homme tua sa tante qui était sa maîtresse

« SI JE PARS, LUI AVAIT-ELLE DIT CE NE SERA PEUT-ÊTRE PAS AVEC TOI »

Paris, 6. — Le drame de la rue Marcadet a eu sa réciproque hier soir, 14, passage de l'Industrie, où un jeune homme de vingt trois ans, René Chevrel, ajusteur, demeurant 22, rue de Cormeilles, à Levallois, a tué, d'un coup de révolver, sa tante, dont il était l'ami.

La scène s'est déroulée dans une petite chambre, au sixième, où Mme Chevrel habitait avec son mari, qui est garçon de café âgé de soixante-trois ans. M Chevrel avait dû aux hasards d'une promenade, dix ans auparavant, de connaître sa future femme, qui s'appelait Marie Guez, et dont les moyens d'existence n'étaient pas très définis Il la conduisit chez lui et comme, gentiment elle lui offrait de rester et de faire son ménage de vieux garçon, il consentit.

La jeune femme s'étant montrée bonne ménagère, la liaison qui ne devait durer qu'un matin se termina, voici cinq ans, par un mariage Mais du jour où elle rentra au logis à titre d'épouse Marie Guez changea d'attitude n'avait-elle pas assez travaillé ? Dorénavant elle se leva tard, s'occupa le moins possible du ménage et commença de boire ; on ajoute même dans le voisinage qu'elle ne fut pas particulièrement fidèle M. Chevrel, ayant perdu toute illusion, mena sa vie de son côté, gardant le secret espoir de rompre tôt ou tard une chaine qui se faisait chaque jour plus lourde.

LE VIEUX MARI RENTRANT UN JOUR A L'IMPROVISTE...

Il avait accoutumé de recevoir chez lui, assez souvent, son neveu, René Chevrel, fils de son frère, et, de son côté, le jeune homme semblait trouver un charme particulier à ses visites M. Chevrel en eut l'explication quand voici un an, rentrant à l'improviste chez lui, il trouva sa femme couchée avec son neveu. Ce fut l'occasion d'une scène violente dont les locataires gardèrent longtemps le souvenir. Après avoir mis son neveu à la porte, M. Chevrel, désireux d'en finir, pria sa femme de prendre le même chemin, mais il faut croire que Mme Chevrel sut, avec des larmes, trouver assez d'arguments, car elle resta et la vie continua comme par le passé. Tout de même René Chevrel n'osa pas trop venir à la chambrette et s'il le fit dorénavant, ce fut en cachette.

M Chevrel, mis au courant par des amis toujours empressés en pareille circonstance, ferma les yeux ; plus d'une fois pourtant il s'insurgea, mais la jeune femme ne changea rien à sa conduite ; bien mieux elle prit l'habitude d'aller chez René Chevrel où elle passait la nuit, rentrant le matin lorsque son mari était parti.

LE DRAME

Si M. Chevrel désirait que cette situation cessât, son neveu ne le souhaitait pas moins ; très épris de la jeune femme il voulait qu'elle vint habiter avec lui à Levallois où il vivait avec son père ; mais elle refusait toujours. Elle ne voulait pas quitter une situation sûre pour une autre incertaine René Chevrel pourtant ne désespérait pas de la décider et hier il tenta une nouvelle démarche. Ils étaient seuls dans la chambre : elle, assise sur le lit, lui debout qui jouait — du moins il l'a prétendu — avec un petit hammerless, qu'il avait apporté pour une vague raison, quelques jours auparavant. Il s'assit près d'elle.

— Nénette, il faut venir, dit-il.

— Si je pars, ce qui n'est pas certain, lui répondit-elle, ce ne sera peut-être pas avec toi...

— Ah ! si tu partais avec un autre.. Au même instant il appuya sur la gâchette. La jeune femme reçut la balle au côté droit, dans le foie : elle s'écroula, sur l'oreiller ; par la blessure, le sang coulait, en un mince filet.

« J'AI TUÉ NÉNETTE »

omme s'il sortait d'un songe, le jeune homme sursauta. D'un bond, il courut à la porte l'ouvrit et descendit l'escalier quatre à quatre. « Je viens de tuer Nénette dit-il, en passant à la concierge, montez » puis très calme il alla, au dixième district, 10, rue de Bondy, où il demanda une ambulance Aux questions qu'on lui posa, il répondit d'une façon évasive et expliqua enfin qu'il avait blessé son amie accidentellement.

On le conduisit aussitôt devant M Garnier, commissaire de police, qui l'interrogea René Chevrel s'obstina tout d'abord dans sa première version, puis reconnut qu'il avait tiré sur sa maîtresse « Je ne sais pas comment cela a pu se produire, a-t-il dit. Ce fut une folie de trente secondes, car de sang-froid je n'aurai jamais pu tuer quelqu'un et surtout quelqu'un que j'aimais » Malgré ces regrets tardifs, M. Garnier l'a envoyé au Dépôt. Quant à Marie Chevrel elle est morte tandis qu'on la transportait à l'hôpital Lariboisière.

UN VIEUX NOTAIRE LAISSE UN PASSIF DE 600.000 FRANCS

Nantes, 6. — Le notaire d'Herbignac, M. Barthélemy Cado, vieillard de soixante-quatorze ans, qui exerçait ses fonctions dans le pays depuis quarante-cinq ans, avait brusquement disparu il y a quelques jours.

Il vient d'être arrêté et écroué à la prison de Saint-Nazaire, sous l'inculpation d'abus de confiance. Il laisserait une passif de 600.000 francs.

La consternation est grande parmi les cultivateurs de la région.

POUR LES MÈRES ABANDONNÉES

Une maison maternelle a été inaugurée hier à Lille

La Maison Maternelle « Julia Bécour », située à Lille-Saint-Maurice, rue du Faubourg-de-Roubaix, 251, instituée par le Comité de l'Œuvre des mères abandonnées, dont la présidente-fondatrice fut Mme Julia Bécour a été inaugurée hier en présence de M. le Préfet du Nord.

LE BUT DE L'ŒUVRE

La Maison Maternelle a été créée sur l'initiative du Comité, pour venir en aide aux femmes enceintes à partir de six mois de grossesse et les femmes découchées, dès qu'elles ne sont plus alitées.

La jeune mère, sans abri et sans soutien qui entre dans la maison est nourrie, logée et habillée. On lui enseigne la façon simple et hygiénique d'élever son enfant.

mémoire de Mme Julia Bécour, qui a mis sur pied cette œuvre humanitaire, et que poursuit avec tant de dévouement Mme Coisne. Elle donna connaissance des services déjà rendus par la Maison Maternelle et ceux qu'elle était appelée encore à rendre

Mme Brunschvicg, déclara que dans la société où nous vivons, la femme n'a pas le droit d'abandonner son enfant. Des maisons

LA MAISON MATERNELLE DE LILLE (Cliché Réveil

Les femmes peuvent rester dans l'établissement pendant une période de quatre mois. Les enfants sont alors hospitalisés dans une crèche qui a été adjointe à cet effet, et où ils peuvent rester jusqu'à l'âge de un an.

A leur sortie de cet établissement on s'occupe de fournir aux mères un emploi répondant à leurs aptitudes.

Depuis le fonctionnement de cette œuvre, les résultats obtenus sont des plus satisfaisants.

LA CÉRÉMONIE

L'inauguration officielle de la Maison Maternelle eut lieu à 15 heures en présence des membres du Comité et des invités parmi lesquels on remarquait : Mme Coisne, présidente Mlle Delagrange, secrétaire-générale, Mlle Jumau, vice-présidente, Mme Minet, secrétaire, Mme Walker, trésorière, Mme Grimpret, doctoresse de l'Œuvre, Mme Morain, Mme Brunschvicg, présidente de l'Œuvre parisienne pour le logement des réfugiés.

MM. Chuffart, Conseiller général, Dubus, président de la Croix-Rouge, le docteur Hamel, de l'Assistance publique, Capra, inspecteur départemental de l'Instruction primaire, etc.

Mme Coisne, remercie M. et Mme Morain de leur présence, ainsi que toutes les personnes s'intéressant à l'action du Comité

Mlle Delagrange, rendit hommage à la

maternelles doivent être créées pour empêcher de tels actes.

La présidente de l'Œuvre parisienne donna ensuite des explications sur le fonctionnement des maisons maternelles plus conséquentes qui existent à Rouen, Saint-Etienne et Bordeaux.

En constituant ces genres d'établissements, la mortalité enfantine dit-elle, serait réduite dans de fortes proportions.

Après quelques mots de Mme Mathon, qui a l'intention de fonder une maison maternelle à Roubaix, M. Morain, préfet, félicita les membres du Comité pour leur but poursuivi. Il fit ressortir que le département du Nord s'occupait du problème de la natalité, mais il fit remarquer qu'en ce qui concerne les maisons maternelles il y avait intérêt à ce qu'elles soient dépendantes de l'initiative privée.

UNE VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT

Sous la conduite de Mme Potiron, le Comité et ses invités visitèrent le vaste établissement situé en plein air. Les chambres sont d'une propreté remarquable.

Chaque maman se trouve à côté de son bébé. Tous les enfants que nous avons vus sont resplendissants de santé et l'on se rend compte que les efforts faits par l'Œuvre des Mères abandonnées mérite réellement d'être signalée.

Le contrôle interallié

M. VAN HOESCH A REÇU LA NOTE DES AMBASSADEURS

Paris, 6 — La note de la conférence des ambassadeurs relative à la reprise du contrôle militaire en Allemagne est remise aujourd'hui à M von Hoesch, ambassadeur du Reich à Paris.

CE QU'ON DIT EN ALLEMAGNE

Berlin, 6. — Une partie de la presse prend position contre la décision de la Conférence des ambassadeurs relative au contrôle militaire en Allemagne. Elle déclare que si, d'une part, on fait entrevoir la révision de l'organisme affecté à ce contrôle, on remplace par contre l'organisation actuelle dont la durée était limitée par un comité de garantie dont les pouvoirs seraient illimités et les fonctions d'une durée indéterminée

Une solution de cette nature, disent les journaux, est en contradiction avec le traité de Versailles qui ne prévoit, une fois le contrôle militaire interallié disparu, qu'une intervention occasionnelle de la Société des Nations.

La « Gazette de la Croix » déclare que la solution envisagée est absolument inacceptable pour l'Allemagne.

WRANGEL A PARIS

Londres, 6. — Le *Times* annonce que le fameux Wrangel est à Paris depuis le 1er mars, *en strict incognito*. Il est venu de Yougoslavie pour conférer avec le grand-duc Nicolas qui lui aussi, est en France.

D'après les informations de l'agence Reuter, Wrangel est arrivé pour discuter avec l'ex-généralissime des armées du tsar, la situation qui sera faite aux restes de l'armée blanche après la reconnaissance des Soviets par le cabinet de Belgrade.

Il s'agirait de trouver pour les malheureux soldats embarqués dans l'aventure wrangeliste un sol hospitalier.

Chemins de fer du Sud

RIEN NE S'OPPOSE A LA RATIFICATION DES ACCORDS ÉTABLIS

Paris, 6. — On a distribué aujourd'hui au Sénat, un rapport fait au nom de la commission des chemins de fer et transports de l'outillage national, chargé d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre des Députés, ayant pour objet de déclarer d'utilité publique la reconstruction à voie normale des lignes d'intérêt local de Solesmes à Avesnes et de Solesmes à Haspres, avec prolongement de cette dernière ligne jusqu'à Denain et d'approuver la modification des conditions d'exploitation de l'ensemble des lignes du groupe du Sud.

Les conseils municipaux et les Chambres de commerce, appelés à délibérer, se sont prononcés pour l'adoption du projet, en maintenant toutefois une variante sur le tronçon Solesmes à Denain permettant le contact avec la gare d'Haspres.

Cette variante a été acceptée par la commission d'enquête et ratifiée par le conseil général du Nord le 27 avril 1922.

M. le Ministre de l'Intérieur a donné son adhésion au projet.

Rien ne s'oppose donc à la ratification des accords établis ; aussi votre commission vous demande-t-elle d'adopter le projet de loi qui suit, dont le vote donnera à l'une des contrées du département du Nord les plus éprouvées par la guerre, les moyens de transport qui présentent le caractère de la plus grande urgence.

M. VENIZELOS SERAIT DÉSAPPOINTÉ

Athènes, 6. — Un conseil a eu lieu cette nuit au Ministère de la Guerre pour examiner la situation créée par l'agitation des officiers

Les journaux officieux disent que des mesures serons prises contre tout acte d'indiscipline.

L'entourage de M. Venizelos dit que celui-ci est très découragé et désappointé et se prépererait à quitter Athènes dans cinq jours, si une amélioration de la situation ne survenait pas entre temps.

La mort du jeune Philippe Daudet

M. LÉON DAUDET PERSISTE A PORTER DE TRES GRAVES ACCUSATIONS

Paris, 6. — Arrivera-t-on un jour à faire toute lumière sur la mort mystérieuse et troublante de Philippe Daudet ?

En possession de témoignages, de dépositions de rapports aussi nombreux que divers, constituant un très volumineux dossier, M. Barnaud se livre actuellement à un minutieux travail de coordination et de comparaison.

Le juge se propose de reprendre alors, par le détail, certains faits qu'en l'état actuel de l'instruction on ne doit pas hésiter à qualifier de mystérieux.

A propos de ces faits mystérieux et troublants un de nos confrères parisiens a tenu à recueillir l'opinion de M. Léon Daudet.

« En effet, a déclaré M. Léon Daudet, tout ce qui a été relaté ou constaté à propos du pardessus de Philippe Daudet, est fort obscur, parce qu'il y a des témoins qui ne veulent ou ne peuvent dire la vérité.

» Mais de ces réticences, des témoignages recueillis et de ce que j'ai appris, je conclus, il est indéniable que le 24 au matin, Philippe voulait vendre son pardessus. Il ne réussit point à le céder à un marchand d'habits, mais on lui a dit que le libraire Le Flaoutter qui, de son propre aveu, aime à rendre service, pourrait lui avancer de l'argent

» Philippe se rend chez Le Flaoutter. Celui-ci consent à lui avancer 80 francs sur son pardessus, qu'il lui laisse en gage.

» Il lui dit de revenir dans l'après-midi.

» Après le départ de Philippe, Le Flaoutter examine attentivement le vêtement et découvre l'étiquette qui lui révèle l'identité de mon fils. Le libraire ne perd pas de temps il court avertir le contrôleur de la sûreté générale Lannes.

» Peu après, on expédie boulevard Beaumarchais une douzaine de policiers pour filer ou arrêter le fils de Daudet. Quelle aubaine !

» Le Flaoutter a dit que le jeune homme est armé, mais il a omis de donner le signalement de ses vêtements.

» A la sûreté générale, quelqu'un se souvient d'avoir aperçu Philippe Daudet à mes côtés lors de la fête de Jeanne d'Arc et mai 1923. Ce jour, mon fils était vêtu d'un imperméable beige ; on en conclut qu'il doit porter ce vêtement et le policier qui se présente à Mme Tottet, parle d'un imperméable.

» Sur ces entrefaites, Philippe qui est en veston, puisque le matin il a laissé son pardessus chez Le Flaoutter, arrive boulevard Beaumarchais, dans le taxi le Bajot, qu'il a hélé aux abords de la Bastille ou autre part.

» L'enfant pénètre chez le libraire. Son arrivée n'a pu passer inaperçue aux policiers aux aguets. Les inspecteurs se précipitent dans l'arrière boutique de Le Flaoutter, mais le malheureux enfant crie, se débat : peut-être il est tué par un des policiers auxquels on avait dit que l'individu à arrêter était armé.

» Effrayés, Le Flaoutter et les commissaires qui, eux, savent que ce redoutable anarchiste est le fils de Daudet, décident de maquiller le drame.

» On arrache les étiquettes du pardessus on l'endosse au moribond qu'on transporte en hâte dans le taxi de Bajot, et on jette un revolver entre les pieds du blessé. Rapidement, on fait la leçon au chauffeur. Tu n'as rien à craindre la sûreté générale te couvre. Arrête-toi par là, n'importe où et dis à des agents que ton client s'est suicidé dans la voiture. D'ailleurs, viens nous voir après.

» Au lendemain même de la déposition de Bajot, devant la justice, son fils, chauffeur, également, qui avait été condamné à 16 fr. d'amende et s'était vu retirer en août 1922 ... permis de conduire pour infraction aux règlements, se voyait à nouveau autorisé à piloter un taxi-auto ».

TROIS MINOTIERS ARRÊTÉS POUR SPÉCULATION

Oran, 6. — Sur mandat du juge d'instruction d'Oran, trois minotiers d'Alger ont été arrêtés sous l'inculpation d'association pour majorer les prix.

Ils ont été mis sous mandat de dépôt. L'arrestation a causé en ville une certaine émotion, les inculpés étant des personnages très connus du monde commercial.

LES GRÈVES

1400 METALLURGISTES DE SAINT-ETIENNE ONT QUITTE LE TRAVAIL

Saint-Etienne, 6. — Le mouvement de grève qui a éclaté hier soir dans une usine métallurgique de Saint-Etienne, s'est étendu.

Environ 1.400 métallurgistes de toutes catégories ont cessé le travail aujourd'hui. Ils réclament six francs d'augmentation de salaire par jour ; le renvoi d'un contremaître ; la réintégration de deux ouvriers congédiés et la suppression des heures supplémentaires

UNE GRÈVE DE MINEURS PRÈS DE TOULON

Toulon, 6. — Les ouvriers mineurs de la Société des Bormettes, à la Londe, se sont mis en grève hier. Ils réclament une augmentation de 6 francs par jour et une indemnité de cherté de vie annuelle de 1 800 francs.

Des renforts de gendarmerie ont été dirigés sur les lieux.

UNE GRÈVE DES TRAMWAYS A LONDRES ?

Londres, 6. — Le « Daily Express » dit que l'on entrevoit la possibilité d'une grève qui menace de paralyser les transports de Londres.

Les conducteurs et receveurs de tramways demandent une augmentation de 8 shillings par semaine Si satisfaction ne leur est pas donnée, ils cesseront tout travail. Ils disent que cette grève entrainera celle des employés du métro et des autobus.

ÉNORMES DÉGATS DES SEISMES DE COSTA-RICA

San José de Costa Rica, 6. — Les dégâts causés aux églises et aux immeubles par les tremblements de terre de ces dix derniers jours, sont évalués à 15 millions de dollars

Le 4, des secousses ont été ressenties pendant une période de 12 heures.

Le nombre des victimes serait peu élevé.

Un bel exemple de "culot" allemand

LE FELDWEBEL AVORTEUR DE WAZIERS DEVANT LA CORRECTIONNELLE

Jean Hamulski, pseudo-docteur allemand, a comparu hier, jeudi, devant le tribunal correctionnel de Douai. Ce personnage curieux était accusé d'avoir pratiqué, à Waziers, des manœuvres criminelles sur des femmes des environs

Dans un réquisitoire serré, M. Dorel, substitut exposa le « curriculum vatae » d'Hamulski.

Hamulski, avant la guerre, était employé chez un droguiste de Posen. En 1914, il fut incorporé dans l'armée allemande. Pendant deux ans il fut affecté, en qualité de feldwebel infirmier, à l'Hôpital de Douai. C'est alors qu'il se fit dans la région de précieuses relations dont il devait se servir plus tard. A la démobilisation de l'armée boche il retourna en Allemagne compléter ses « études » de médecin homéopathe à Wannes (Westphalie), chez les herr professors Haasse et Soutura.

DES RÉFÉRENCES SÉRIEUSES

La première de ces deux sommites médicales lui délivra le certificat suivant dont la lecture intéressa vivement le tribunal et l'auditoire:

« Le docteur soussigné déclare que Jaen Hamulski, né le 7 juin 1884 à Dockerzym, cercle de Sohria, a fait un stage de trois ans chez moi à Wannes en Westphalie. Il a suivi un cours pratique qui comprenait le magnétisme, l'hypnotisme, l'occultisme, la théosophie catholique (sic) la diagnose des maladies chroniques et aigues par l'examen des yeux et des lèvres et le traitement de ces maladies au moyen des herbes. Il connait aussi à fond la théorie et la pratique des hautes sciences Il possède une grande force de volonté et peut atteindre les plus brillants résultats. Je lui ai fait passer un examen qu'il a subi avec succès en méritant la mention « bien » Signé : Docteur Haasse, psychoteropathe et magnétotéropathe » (resic).

Avec de telles références, Hamulski crut pouvoir revenir en toute sécurité s'établir dans les régions libérées. A Waziers il fonda un cours de médecine homéopathique, donna des leçons, délivra des diplômes. Ce fut une véritable faculté de médecine en miniature qu'il créa de toutes pièces. Il se donnait d'ailleurs à ses élèves comme médecin-major de réserve dans l'armée française. Hamulsk se spécialisa dans les maladies de la femme et acquit très vite la réputation de réussir admirablement dans la pratique de l'avortement Malheureusement pour lui, des manœuvres criminelles tentées sur une dame Rejeck mirent fin à sa carrière et l'amenèrent devant le tribunal correctionnel.

M Deret, substitut dans un remarquable réquisitoire a réclamé une peine sévère contre l'avorteur boche.

Le tribunal rendra à huitaine son jugement.

UN JEUNE HOMME BLESSE PAR L'EXPLOSION D'UNE GRENADE A LENS

A Lens, jeudi vers dix heures du matin le jeune polonais Stéphan Ziélinski, âgé de 16 ans, a été victime d'un grave accident dû à l'explosion d'une grenade.

L'agent de police Facqueur, de service dans le quartier, se rendit immédiatement sur les lieux, derrière la fosse No 12 des Mines de Lens et fit transporter le blessé au dispensaire de M. le docteur Alexandre, où le praticien constata qu'il avait la jambe droite farcturée, des plaies profondes aux mains et aux pieds.

Après lui avoir prodigué les premiers soins le docteur fit conduire la victime au domicile de ses parents, rue Colbert, No 1.100, cité de la fosse 14, en attendant son admission à l'hôpital de Lens.

L'état du jeune polonais est très grave.

Une enquête est ouverte pour connaître les causes de cette explosion, qui n'ont pu quant à présent, être déterminées.

Certif cat d'Études Pédagogiques

Voici la liste des candidats de la session de 1924 admis à subir les épreuves pratiques et orales :

MM. Audin Alfred, La Sentinelle ; Auverlot Désiré, Préseau ; Dulieu Justin, Bruay-Thiers ; Duméry André, soldat ; Dumoulin Gaston, Avesnes, Duprez André, Marchiennes, Durand Albert, Paillencourt ; Laurent Paul, Wahagnies ; Lebleu André, Roncq ; Lecamus André, soldat ; Maunier René, Neuf-Mesnil ; Michaux Maurice, Fresnes-sur-Escaut ; Mortreux Roland, Lesquin ; Pantigny André, La Bassée ; Parent Paul, Abscon ; Wagaert Robert, Haubourdin ; Willem Henri, Halluin-Mont.

Mmes Alluin-Delannoy Madeleine, Roost-Warendin ; Baillon Emilienne, Bergues ; Bauduin Marthe, La Madeleine, 9, rue Durot-Binault ; Bélurier Céline, Cappelle-la-Grande ; Blanchard Yvonne, Wattrelos-Beaulieu ; Bock Gisèle, Beaufort ; Boldin Alice, Killem ; Bouttement-Caron, Wignehies, maternelle ; Canonne Ursule, Viesly ; Capelle Marcelle, Ghyvelde ; Carin Jeanne, Oudezeele ; Champagne Elise, Mazinghien ; Condomines-Cros, Abscon maternelle. Danhiez Henriette, Waliers-Aremberg ; Dautry Marie, Vieux-Condé ; Dehaynin Renée, Beauvois-en-Cambrésis ; Deligny Louise, Dunkerque, rue de Lille, maternelle ; Descamps-Lefèvre Sidonie, Marquette-lez-Lille ; Dollez Yvonne, Ecole Normale ; Dufourt Yvonne, 28, rue de Nomain, Orchies ; Farineaux Aline, Capinghem ; Fourmanoy-Debeir Jeanne, La Bassée ; Frappé-Sansen Blanche Roubaix, rue Delezenne ; Gille Louise, Ferrière-la-Grande ; Guidé-Bara, Masnières (garçons) ; Henry Marthe, Boussois ; Jeannenot Marguerite, Haveluy ; Lecerf Marie-Louise, Vred ; Lemaire Madeleine, Marpent ; Leroy Germaine, Dunkerque, rue de la Panne ; Limelette Marie, Ecole Normale ; Louis Hélène, Rosendael ; Loutre Odette, Taisnières-sur-Hon ; Mavel Germaine, 20, rue de Flers, Flers-Pont-de-la-Deûle ; Pélissier-Baladier Suzanne, Lallaing ; Playe Germaine, Fourmies-Trieux ; Robette Reine, Wormhoudt ; Terrisse Maria, Viesly ; Vassiau, Germaine, 54, rue de la Paix, à Dunkerque ; Vermersch-Delplace, Wavrin (garçons) ; Vidal Henriette, Berlaimont ; Tournié Henriette, E.P.S. Fournes ; Archelais Jeanne, Armbouts-Cappel.

FEUILLETON DU 7 MARS 1924. — N. 33

Mariée sans Amour !

GRAND ROMAN D'AMOUR

PAR MAXIME LA TOUR

PREMIERE PARTIE

L'ENFANT

Mais elle n'avait pas plus tôt fait face à la porte du foyer qu'elle demeurait immobile, comme clouée sur place, à la vue de deux jeunes gens qui, vêtus de pardessus tout neufs, leurs chapeaux à la main, faisaient leur entrée dans ce même foyer...

Et ses lèvres qui venaient de moduler à l'instant même, avec tant de facilité, toute une gamme sonore de notes harmonieuses, balbutiaient maintenant, d'une voix étranglée et bégayante :

— Monsieur.. For... Forge... Forgemol. Monsieur Bois.. Boisgi... Boisgirard...

— Eux-mêmes, s'exclamait en prenant une attitude pleine de dignité le blond ténor.

— Eux-mêmes ! répéta avec autant de noblesse la brune basse...

Et ils demeurèrent immobiles, eux aussi, nullement surpris, ce qui indiquait que pour eux la rencontre était prévue, mais l'air cependant assez ému sous le masque de hautaine froideur qu'ils venaient de prendre à l'intention de la chanteuse légère.

Mais celle-ci n'était pas femme à demeurer longtemps déconcertée...

Et, s'étant déjà ressaisie, elle partait soudain d'un grand éclat de rire qui pouvait à la fois signifier qu'elle était contente de revoir ses deux anciens amoureux, ou bien qu'elle se moquait de leur attitude étudiée de fantômes vengeurs...

C'était peut-être bien ces deux sentiments à la fois qui l'agitaient en ce moment et provoquaient chez elle une semblable hilarité.

Mais une sonnerie électrique éclatait, sonore et vibrante, au-dessus d'eux...

C'était le dernier appel du régisseur avant le lever du rideau.

Aors, fonçant sur l'obstacle que formaient devant la porte les deux inséparables, elle s'élança en criant d'une voix menaçante, empruntant pour la circonstance une réplique du bourreau de Béthune, dans la *Jeunesse des Mousquetaires* :

— Laissez passer la justice de Dieu !

Interloqués, les deux amis s'étaient immédiatement écartés de la porte.

Alors, elle passa au milieu d'eux, les bras en croix, en sorte que sa main droite vint frôler la joue droite de Forgemol et sa main gauche la joue gauche de Boisgirard...

Tous deux, sous cet attouchement qui avait aussi bien l'allure d'un coup que d'une caresse, sursautèrent violemment en se retournant vers elle.

Mais la joyeuse fille avait déjà disparu et l'on n'entendait plus que le claquement sonore de ses petits sabots de paysanne sur le plancher du couloir, ponctuant une ritournelle de son rôle, qu'elle lançait à toute volée dans les escaliers conduisant à la scène :

R'gardez par-ci, r'gardez par-là,
Que dites-vous de tout ceci ?
Voyez ceci, voyez cela,
Comment trouvez-vous tout ça ?

Quand tout le tapage fait par la bruyante chanteuse eut cessé de se faire entendre, les deux anciens chasseurs d'Afrique s'entre-regardèrent piteusement.

Et Forgemol murmura d'un ton navré :

— Mon vieux... je crois bien qu'elle vient encore une fois de se payer notre tête !

— Et pourtant ajouta Boisgirard, d'une voix qui ne montrait peut-être pas autant de désolation que celle de son *alter ego*, cette fois-ci, on ne lui faisait pas de déclaration.. On avait au contraire pris notre air le plus froid, le plus indifférent...

Il y eut un moment de silence.

Les deux amis s'étaient plongés en même temps dans leurs réflexions.

Enfin, le ténor reprit :

— Tout de même... nous avons fait notre petit effet... quand Georgette nous a aperçus.

« Hein ! tu as vu cet effarement !...

— E tu as entendu ce bégaiement !...

— On lui en a bouché une surface.

— Elle était comme deux ronds de flan

— Oui... reprit Forgemol.., mais ça n'a pas duré assez longtemps...

« Je comptais que notre apparition l'aurait fait s'évanouir...

— Tandis qu'elle s'en est allée en chantant... acheva Boisgirard.

— Et sans oublier de nous flanquer à chacun une bonne gifle.

« Décidément on ne nous l'a pas changée pendant ces trois ans... Que ce soit à Alger, que ce soit à Lille, c'est une femme qui a la main leste... »

Mais Boisgirard cessait soudain, chose tout à fait normale, on le sait, d'être de l'avis de son camarade.

— Tu te trompes, lui fit-il brusquement... ce n'est pas une bonne gifle qu'elle nous a donnée...

— Qu'est-ce que c'est, alors ? sursauta le ténor.

— Une tape... une simple petite tape..

— Ah ! tu trouves !

— Oui, je trouve... C'est vrai, ça, il faut toujours que tu exagères, toi !

« Pourquoi ne dis-tu pas qu'elle nous a roués de coups, pendant que tu y es ?...

— Ça serait encore plus exact que de prétendre, comme tu viens de le faire, qu'elle nous a embrassés !

— Mais je n'ai pas dit cela ! se rebiffa Boisgirard.

— C'est tout comme.

— Tu vois, voilà encore que tu exagères.

— Non, je n'exagère pas.. Tu as dit que sa gifle était une petit tape... une petite tape, c'est presque une caresse... Or, un baiser, c'est une caresse.. Donc quand tu dis « tape » c'est comme si tu disais « baiser » !

Forgemol, on le voit, maniait le syllogisme avec assez de dextérité...

Et comme son ami, ahuri par un tel raisonnement, le regardait d'un œil effaré, il conclut — comme à son habitude :

— Tiens.. tu n'est qu'un ballot...

— Je suis un ballot si tu veux, concéda Boisgirard... et depuis le temps que tu me le dis, ça doit être vrai.. Mais tu ne me feras jamais avaler qu'en disant une tape, je voulais dire un baiser...

« La preuve... c'est que je trouvais tout à l'heure, comme toi, que Georgette Lacombe s'est encore une fois fichue de nous.. et que ce qu'on a de mieux à faire, c'est de prendre nos cliques et nos claques, et de retourner à Paris...

— Pour une fois, voilà qu'on va être du même avis ! s'étonna Forgemol..

« Moi aussi, j'estime que nous devons faire demi-tour... et dare-dare...

— Je voudrais bien voir que tu penses différemment ! menaça Boisgirard... Car, après tout, ce qui arrive, c'est de ta faute. C'est toi qui as voulu venir à Lille où, t'a-t-on dit à l'agence lyrique Passevent, se trouvait Georgette Lacombe... Moi je ne marchais pas... Pour te faire plaisir, une fois de plus, j'ai consenti à ce que tu voulais. Et voilà le résultat.

« Tiens, tu mériterais que je te traite de... de... »

Le brave Boisgirard cherchait une épithète.

— Ballot ! l'injuria Forgemol.

— C'est cela, s'écria la basse, croyant que son compagnon lui soufflait ce mot et se jugeant ainsi autorisé à utiliser la locution que Forgemol laissait tomber dans le domaine commun

Et, enchanté de pouvoir à son tour rejeter à son adversaire et ami un qualificatif que celui-ci lui avait si souvent lancé, il formula :

— Toi aussi, tu n'es qu'un ballot !

Mais Forgemol n'avait pas la patience angélique et la résignation que manifestait Boisgirard devant l'injure habituelle.

— Dis donc ! lui fit-il.. quand tu auras fini de me chiper mes expressions.., et de me repasser tes défauts...

« C'est vrai que si nous sommes ici, c'est de ma faute, mais puisque nous nous en allons... le mal est réparé... une mesure pour rien... et on repart du pied gauche... point de direction : Paris ! »

Et, joignant le geste à la parole, il fit quelques pas vers la porte, suivi de Boisgirard qui ne paraissait pas moins pressé que lui de gagner le large.

Mais, au moment où il allait sortir, Forgemol se retournait brusquement en s'écriant :

— Ah ! sapristi... nous sommes frais ! Plus moyen de s'en aller !

— Pourquoi ?

— Mais parce que nous sommes liés ici... liés comme par une corde au directeur de ce théâtre qui a demandé à l'agence Passevent de lui expédier un trial et une troisième basse en remplacement de ceux que la commission municipale ui a blackboulés après leurs premiers débuts.

« Nous avons signé un engagement pour toute la saison... rappelle-toi... avec un dédit de dix mille francs chacun...

— C'est vrai ! reconnut Boisgirard avec un réel accablement...

« Il sera dit que toute notre vie nous signerons trop vite nos engagements !

— Oui.. mais la première fois, c'était pour fuir Georgette Lacombe... tandis qu'à présent c'était pour la retrouver...

— Ce qui prouve, clair comme le jour, conclut le grand brun, que cette femme est notre mauvais génie...

— Oui.. mais un joli génie, soupira Forgemol. Tu as vu.. elle est encore mieux qu'il y a trois ans, la mâtine.. Elle s'est... comment dirais-je... *étoffée*... oui, c'est cela, étoffée...

— Ce qui prouve, encore clair comme le jour, qu'elle n'a pas eu beaucoup de chagrin de notre départ... sans quoi nous l'aurions trouvée desséchée...

(A suivre).